

**Vision stratégique de l'Ambassadeur et Directeur au Bureau du Président  
de la Hongrie, Csaba Kőrösi, candidat à la présidence de l'Assemblée  
générale à sa soixante-dix-septième session**

*Des solutions fondées sur la solidarité, la durabilité et la science*

## **I. Solutions**

À l'heure où les clivages géopolitiques se creusent et où les crises complexes se prolongent, il est plus que jamais nécessaire de progresser à l'échelle mondiale dans la réalisation de nos objectifs communs. Il est toujours plus difficile de relever des défis de taille lorsque la confiance s'est amoindrie. Il nous incombe d'œuvrer pour trouver des solutions concrètes qui aient une incidence directe sur la vie humaine et sur la planète. Le temps presse, et nous payons de plus en plus cher chacun de nos attermoissements. Les délibérations de l'Assemblée générale et des conférences thématiques qui se déroulent sous son égide doivent continuer de tendre vers des objectifs définis et de produire des résultats concrets.

## **II. Solidarité**

Nous avons pris l'engagement de ne laisser personne de côté. La pandémie a montré que la solidarité dans les sociétés et entre les pays a une influence sur la stabilité et la sécurité sociales et économiques. En temps de crise, il nous importe plus que jamais d'honorer nos engagements et de travailler de concert pour rendre notre monde plus sûr.

## **III. Durabilité**

Les États Membres sont convenus de s'engager dans une voie qui permette de répondre aux besoins de la génération actuelle en matière de développement et de préserver les perspectives des générations futures. Ce choix repose sur la conviction partagée que le développement doit être durable. Il est temps de réfléchir à la manière dont cette vision se manifeste dans nos décisions quotidiennes. La paix, le développement économique, la durabilité environnementale et l'inclusion sociale sont autant de conditions indissociables que nous devons réunir si nous voulons vivre de façon sûre et durable sur cette planète.

## **IV. Science**

Les efforts que nous déployons pour relever des défis mondiaux tels que les changements climatiques, la perte de biodiversité, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la révolution numérique ont montré de façon probante que la science peut informer la prise de décisions sur des questions complexes. Le programme de transformation doit se fonder sur des éléments de preuve scientifiques et sur la sagesse politique des personnes qui mènent les négociations.

*La soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale face au monde actuel*

Depuis deux ans, le monde est aux prises avec la pire pandémie qu'il ait connue en un siècle. Celle-ci a mis au jour les faiblesses de nos sociétés et les points sur lesquels la coopération internationale achoppe et a fait apparaître la nécessité de renforcer notre résilience économique et sociale. Le monde ne retournera

probablement jamais à l'état qui était le sien avant la pandémie : il faudra déployer des efforts considérables pour laisser cette crise complexe derrière nous et reconstruire nos vies sur le modèle durable que nous avons envisagé avant la pandémie.

## **V. La nature de la crise à laquelle nous faisons face**

Un grand nombre de résolutions de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social, du forum politique de haut niveau pour le développement durable et du Conseil des droits de l'homme, tout comme de nombreux éléments de preuve scientifiques, indiquent clairement que nous faisons face à une crise sans précédent. On peut penser que par cette pandémie, qui nous a frappé comme un avertissement collectif, ce n'est autre que l'avenir qui s'annonce et nous laisse sa carte de visite.

Nous assistons à l'émergence d'une menace mortelle et d'une chaîne de processus interdépendants qui mettent en péril le développement social et économique, la stabilité environnementale et la sécurité internationale comme jamais rien ne l'a fait auparavant. Il était alarmant d'observer pour la première fois à quel point les systèmes de santé ont été mis à mal et, en parallèle, de constater la rapidité avec laquelle les chaînes d'approvisionnement ont été perturbées, d'assister à la contraction des économies, à l'augmentation du taux de chômage, à la multiplication des pénuries alimentaires dans plusieurs régions, à l'explosion des déficits budgétaires, à la flambée des prix de l'énergie et à l'augmentation de la dette des États et des entreprises, et de voir l'instabilité politique et sociale gagner du terrain. L'insécurité n'est guère propice à la promotion et à la protection des droits humains les plus élémentaires. Dans certains endroits, les groupes ethniques, linguistiques et religieux minoritaires subissent une pression particulière. On compte de plus en plus de migrants et de réfugiés.

Nous devons tirer des leçons de la crise actuelle afin de construire un monde plus durable et plus résilient pour l'humanité.

## **VI. Liens entre risques, sécurité humaine et prospérité**

Traditionnellement, nous avons tendu à considérer les risques géopolitiques comme la menace par définition. Alors que les clivages géopolitiques sont susceptibles de perdurer, voire de s'aggraver dans certains cas, le développement non durable pèse lui aussi de plus en plus lourdement sur nos vies. Conjugués, ces deux écueils donnent naissance à un ensemble dangereux de complications qui déstabilisent les pays et les communautés les plus vulnérables et obscurcissent l'horizon des pays plus prospères. Nous ne pouvons pas nous permettre de dériver vers un effondrement mondial.

## **VII. La transformation dont nous avons besoin**

Il n'est pas trop tard pour trouver un meilleur équilibre entre la survie à court terme et la stabilité à long terme. Cela dit, nous devons agir vite, quoique de façon cohérente, guidés par des objectifs communs, pour apporter une transformation grâce au développement scientifique, technologique et économique, en faisant fond sur la coopération internationale. Nous ne pouvons pas rester inactifs.

Nous serons jugés non seulement sur les objectifs que nous nous sommes fixés, mais aussi sur la voie que nous aurons choisi d'emprunter et le temps que nous aurons mis pour les atteindre.

*L'Assemblée générale à l'ère d'un changement transformateur*

Pour surmonter les difficultés auxquelles nous faisons face, il faudra mener une action cohérente sur des décennies – une action qui dépasse de loin le cadre de ce que l'Assemblée générale peut traiter en un an.

## **VIII. Des solutions fondées sur la solidarité, la durabilité et la science**

La pandémie a apporté la confirmation qu'aucun pays n'est en sécurité tant que l'un d'entre eux reste exposé. Nous devons poursuivre à l'échelle locale et nationale la majorité de nos actions visant à atteindre une plus grande stabilité et une plus grande prospérité, mais c'est la coopération fondée sur la solidarité et le partage des responsabilités, en conformité avec la Charte des Nations Unies, qui permettra de prévenir ou d'atténuer les crises à venir.

Il serait difficile de résoudre les crises actuelles et d'en prévenir de nouvelles sans se départir de la mentalité et de la logique qui en sont précisément à l'origine. À l'évidence, les difficultés auxquelles nous faisons face s'alimentent les unes les autres. Pour y parer, le mieux serait de rechercher des solutions systémiques et de prendre des mesures transversales. Dans son rapport intitulé « Notre Programme commun », le Secrétaire général a formulé plusieurs propositions, qui sont source d'inspiration. Certaines requièrent des décisions et des actions sans équivoque de la part de l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale a toujours été la principale instance de prise de décisions politiques et d'établissement de normes à l'échelle multilatérale. Elle restera un organe déterminant pour la promotion d'intérêts politiques. Toutefois, avant chaque conférence qui sera convoquée sous son égide, il conviendra de s'interroger également sur la contribution que la science peut nous apporter.

Il est essentiel que les travaux de l'Assemblée générale soient menés de façon cohérente lors de la mise en œuvre de solutions intégrées. La coordination stratégique autour de mesures engageant le Bureau de l'Assemblée devra être renforcée, avec l'appui du Bureau du Président.

*La soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale : une formidable chance à saisir*

Il y aura des moments charnières que la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale ne devra pas laisser passer.

## **IX. Droits humains et stabilité politique et sociale**

Nous devons intégrer encore davantage la protection des droits humains et la lutte contre toutes les formes de discrimination aux décisions que nous prenons. La promotion et la protection des droits des membres des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques contribuent à la stabilité politique et sociale et à la prévention des conflits ou à leur règlement pacifique. C'est pourquoi l'Assemblée générale a fait convoquer, au début de la soixante-dix-septième session, une réunion de haut niveau pour célébrer le trentième anniversaire de la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques.

La moitié de l'humanité subit une injustice historique, depuis des siècles. L'avancement des femmes et des filles devrait figurer parmi les priorités de l'Assemblée générale et des Nations Unies en général.

## **X. Développement durable, gestion durable des ressources en eau, lutte contre les changements climatiques, protection de la biodiversité et sécurité alimentaire**

La première moitié du délai initialement prévu pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est pratiquement écoulée. Alors que nous entamons la seconde moitié de cet effort collectif, nous devons dresser un bilan honnête et détaillé de notre propre performance et en tirer des conclusions pragmatiques.

Après la tenue d'une manifestation préparatoire en 2022, une conférence globale des Nations Unies sur l'eau – la première depuis 1977 – sera organisée en 2023. Il eût été préférable d'empêcher, hier déjà, que la crise polymorphe de l'eau ne s'aggrave, mais, à défaut, nous devons le faire aujourd'hui même. Faisons en sorte que les années à venir donnent lieu à une avancée majeure. Nous arriverons à la mi-parcours de la Décennie d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028). Ce sera donc l'occasion idéale de faire le point, d'intégrer nos programmes sur l'eau et le climat et de nous assurer que les avancées réalisées amèneront un développement plus prévisible et plus sûr ainsi qu'une confiance et une sécurité internationales accrues.

À la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra en Égypte, le moment sera venu de vérifier si nous remplissons nos engagements et si nous sommes à la hauteur de nos ambitions, revues à la hausse lors de la vingt-sixième session de la Conférence. À cette occasion, il faudra s'intéresser tout particulièrement aux difficultés d'adaptation à surmonter et à la collaboration à mettre en œuvre pour accroître plus rapidement la résilience face aux inévitables conséquences des changements climatiques.

La soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale devrait contribuer à faire en sorte que l'objectif ambitieux de protection de la biodiversité se traduise par des actions concrètes. De cela dépendent les espèces menacées et leur habitat, mais aussi et surtout la sécurité de nos sociétés et de nos économies.

Au vu des tendances alarmantes qui sont apparues durant la pandémie, le forum mondial sur la sécurité alimentaire sera d'une importance cruciale. S'il existe des solutions prometteuses et respectueuses de la nature qui sont à portée de main, nous sommes toujours engagés dans une course contre la montre pour éliminer la faim dans le monde.

## **XI. Cybersécurité**

Les réflexions sur le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale constitueront une occasion unique d'aborder l'ensemble des facteurs liés à la sécurité traditionnelle et au cyberspace qui ont une incidence sur notre quotidien.

*Revitalisation de l'Organisation des Nations Unies et de l'Assemblée générale*

Je m'appuierai sur les résultats obtenus sous la conduite de mes distingués prédécesseurs et je travaillerai avec les États Membres pour mener à bien les mandats pertinents au cours de la soixante-dix-septième session.

Les réformes que le Secrétaire général est en train de mener visent à améliorer les capacités institutionnelles dans leur ensemble afin de mettre en œuvre un programme intégré qui permette d'aider les États Membres à traverser les turbulences d'un monde en rapide mutation.

L'Assemblée générale devra prendre des mesures supplémentaires pour mettre en pratique les réformes proposées par le Secrétaire général dans son rapport intitulé « Notre Programme commun » et mettre l'ONU en capacité de relever les défis actuels et futurs.

Dans ses résolutions portant sur la revitalisation de ses activités, l'Assemblée générale indique clairement comment rendre ses travaux plus efficaces et insiste sur la mise en œuvre des initiatives et résolutions convenues, tout en faisant en sorte que son travail quotidien soit conforme à la déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et au Programme 2030.

*Principes directeurs de l'action du Bureau du Président de l'Assemblée générale*

Pour aborder de manière intégrée les défis auxquels nous faisons face et mieux adapter notre action à l'évolution des conditions de sécurité, du contexte économique et social et de l'environnement naturel, il est des plus judicieux que le Bureau du Président de l'Assemblée générale montre l'exemple.

Comme mes prédécesseurs, je travaillerai avec une équipe multinationale dont les membres auront été sélectionnés pour leur professionnalisme et leurs connaissances spécialisées, dans le respect des principes d'équilibre régional et de parité. La structure traditionnelle du Bureau, qui reflète les principaux domaines d'action de l'Assemblée générale, sera maintenue, mais la création de groupes de travail sera favorisée, ce qui permettra une approche interdisciplinaire et intersectorielle des travaux.

Le travail du Bureau sera guidé par le principe d'impartialité et la volonté de bâtir des ponts entre les nations afin d'aider à trouver des solutions communes, dans l'esprit de la Charte des Nations Unies et conformément aux buts que nous nous sommes fixés.

Le Bureau, dont le personnel sera relativement restreint mais soigneusement sélectionné, mènera ses opérations en toute transparence, dans le plein respect du principe de responsabilité et de la façon la plus efficace possible.

Ma priorité sera de coordonner dûment les actions avec le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social et tous les autres organes compétents des Nations Unies.

J'ai l'intention d'organiser des consultations productives avec les organisations de la société civile, les représentantes et représentants de la jeunesse, les institutions scientifiques, les représentantes et représentants des milieux d'affaires, les principales institutions financières et les organisations d'inspiration religieuse. J'espère pouvoir les encourager à apporter leurs contributions à l'Assemblée générale, en gardant à

l'esprit que les facteurs de risque auxquels nous faisons face sont liés les uns aux autres et que nous devons trouver des solutions intégrées.

Les Nations Unies doivent « être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers [leurs] fins communes ».

– Charte des Nations Unies